

**Autorisation parentale** ou de toute personne ayant autorité pour la participation d'un enfant mineur.  
Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....  
autorise l'enfant (Nom, Prénom).....  
Demeurant à : .....

Agé(e) de .....ans - né(e) le ...../...../..... à participer le dimanche 12 juin 2022 au Raid en Famille.

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

Afin de fluidifier votre passage aux différentes activités, nous organisons des départs «par vague» à partir de 8h.

Consultez votre horaire de départ sur la page du site Internet : [www.ecurie-de-la-soulevre.fr/association/raid](http://www.ecurie-de-la-soulevre.fr/association/raid) à partir du mardi 07 juin 2022.



### Restauration - précommande (facultatif)

Nous vous proposons un service de restauration sur place (grillades, sandwichs froids, boissons fraîches, pâtisseries...). Afin d'anticiper au mieux la gestion de la restauration et garantir de vous servir ce qu'il vous plaît de manger, vous pouvez commander et prépayer vos grillades du midi et celles de vos éventuels accompagnants (6€/portion) :

- saucisse / frites : .....portion(s)
- merguez / frites : .....portion(s)
- côte de porc / frites : .....portion(s)

Soit un total de .....portion(s) x 6€ : .....€

Joindre à ce bulletin d'inscription le règlement par chèque à l'ordre du «Premier Pied à l'Etrier» d'un montant de **29€ par personne** (58€ par équipe) + le montant de votre précommande en restauration (en option)

**Bulletin + règlement à retourner complet avant le 04 juin 2022 à l'adresse suivante :**

Le Premier Pied à l'Etrier (centre équestre de la Soulevre)  
La Gare  
14350 Carville

# RAID

Dimanche  
**12 juin 2022**  
à Carville

## en famille

Enfourchez votre **VÉLO** et rejoignez-nous pour une **journée inoubliable !**

- tyrolienne géante
- luge sur rails
- équitation
- canoë
- ... et d'autres activités surprises vous attendent !!!



Photos: Jean-François / R.N.A. - 0144000174

\*Règlement, conditions et inscriptions : [www.ecurie-de-la-soulevre.fr/association/raid](http://www.ecurie-de-la-soulevre.fr/association/raid)  
par équipe de 2 - 29 € / personne - limité à 60 équipes  
Infos : à partir de 8h au centre équestre de la Soulevre - Tél. 06 76 68 55 03  
Manifestation organisée par l'association «Le Premier Pied à l'Etrier»



**Ouvert à tous\* !**



## Règlement du Raid en Famille

### Article 1 - Organisation

Le « Raid en Famille » est organisé par l'association des cavaliers du centre équestre de la Souleuvre « Le Premier Pied à l'Etrier » le dimanche 12/06/22 sur les sites du Viaduc de la Souleuvre – du Centre équestre de la Souleuvre - Carville – le Bény Bocage. Les engagements sont limités à 60 binômes et clôturent le 04/06/22. Afin de fluidifier votre passage aux différentes activités, nous organiserons des départs «par vague» à partir de 8h. Consultez votre horaire de départ sur la page du site Internet : [www.ecurie-de-la-souleuvre.fr/association/raid](http://www.ecurie-de-la-souleuvre.fr/association/raid) à partir du mardi 07/06/22.

### Article 2 - Déroulement

Le Raid se déroule par équipe de deux personnes (un enfant/un adulte ou deux adultes). Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition mais de l'enchaînement de diverses activités visant à faire découvrir et promouvoir plusieurs sports dans un cadre naturel. **Aucune activité n'est obligatoire.** Pour se déplacer sur les différents lieux des activités, les concurrents se déplacent en VTT ou à pied (+/- 12km).

### Article 3 - Condition de participation

L'âge minimum est de 8 ans. Les conditions pour la tyrolienne en duo sont : une taille minimale d'1m35 - poids/personne supérieur à 35kg - poids /2 personnes inférieur 160kg - pour les +60 ans, certificat médical. Il est demandé de savoir nager pour l'activité canoë (gilet de sauvetage fourni). Tout concurrent devra être en bonne forme physique.

### Article 4 - Equipement des concurrents

Les concurrents se déplaçant en VTT, doivent disposer d'un vélo en bon état, muni d'un nécessaire de réparation. Le port du casque à coque dure est obligatoire. Le port du gilet jaune fluorescent est obligatoire (un par équipe). Chaque binôme doit disposer d'un téléphone portable en état de marche. Les concurrents doivent être munis d'un pantalon pour l'activité à cheval/pony. L'organisation ne pourra être tenue responsable de tous les dommages ou vols survenus pendant les épreuves.

### Article 5 - Vérifications techniques et administratives

Les vérifications auront lieu le matin à l'heure de votre convocation. Lors de ce contrôle, chaque concurrent devra présenter le matériel qu'il compte utiliser pendant les épreuves et s'acquitter des obligations administratives.

### Article 6 - Assurances

Un contrat Assurance Responsabilité civile Organisation a été souscrit par Groupama pour la durée de l'événement. Cependant, nous demandons à chaque concurrent de vérifier que son assurance responsabilité civile couvre ce type d'événement.

### Article 7 - Inscriptions – Droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés par l'association « Le Premier Pied à l'Etrier » et s'élèvent à 29€ par personne. Pour qu'une inscription soit valide, tous les champs demandés devront être renseignés et s'accompagner du règlement par chèque à l'ordre du « Premier Pied à l'Etrier ».

### Article 8 - Annulation de la manifestation

Dans le cas où la manifestation ne pourrait avoir lieu, quel que soit le motif, la totalité des droits d'inscription sera remboursée aux participants.

### Article 9 - Mise hors course

Le non respect du présent règlement et des consignes de sécurité (port du casque, de la bombe...) peut entraîner de la part des organisateurs, l'exclusion immédiate de l'équipe.

### Article 10 - Modification

Le présent règlement pourra être modifié en fonction des impératifs techniques et sportifs de l'épreuve. Dans ce cas, l'organisation notifiera les additifs au règlement sur la page Internet dédiée [www.ecurie-de-la-souleuvre.fr/association/raid](http://www.ecurie-de-la-souleuvre.fr/association/raid).

#### L'inscription comprend :

- ✓ les frais d'organisation
- ✓ le road book
- ✓ l'assurance
- ✓ la participation aux activités

#### L'inscription ne comprend pas :

- x les VTT et le matériel de réparation
- x les casques VTT (obligatoires)
- x les gilets jaunes



# BULLETIN D'INSCRIPTION RAID en famille

à retourner complet avant le  
samedi 04 juin 2022

**Le Raid en Famille est conçu pour des concurrents équipés d'un VTT permettant de se déplacer sur les différents lieux d'activités (environ 12 km). Il est envisageable de le faire à pied mais attention de tenir compte de la distance à parcourir en plus des activités à réaliser.**

**Nom de l'équipe :** .....

équipe à vélo (conseillé)  équipe à pied

### Capitaine

NOM / Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél portable (utilisé le jour du raid) : .....

Email : .....

J'autorise l'association à utiliser mon image (photos/vidéos prises durant le raid) en vue de promouvoir l'événement :  oui  non

Je soussigné(e) (*nom.prénom*) .....

déclare respecter le règlement du RAID dans son intégralité.

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

### Coéquipier (S'il s'agit d'un mineur, compléter également l'autorisation parentale au dos)

NOM / Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél portable (utilisé le jour du raid) : .....

Email : .....

J'autorise l'association à utiliser mon image (photos/vidéos prises durant le raid) en vue de promouvoir l'événement :  oui  non

Je soussigné(e) (*nom.prénom*) .....

déclare respecter le règlement du RAID dans son intégralité.

(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

Suite au dos